

PROJET ÉDUCATIF 2023-2027

École des Cépages

Adresse : 445 rue Nobert, Gatineau, J8R 3P2

Téléphone : 819-663-1973

Courriel : cepages@cssd.gouv.qc.ca



École des
Cépages

CÉ 2023-2024.25

Centre
de services scolaire
des Draveurs

Québec



Mot de la direction de l'école et de la présidente du conseil d'établissement

C'est avec fierté que nous vous présentons le projet éducatif de l'école des Cépages pour les années 2023 à 2027.

En juin 2023, le conseil d'établissement a pris connaissance du bilan du projet éducatif. Pour les cibles visant les élèves de 4e année en écriture, l'école a dépassé la cible fixée pour les taux de réussite à l'épreuve unique en écriture.

L'engagement ainsi que l'implication du personnel permettent aux élèves de profiter pleinement d'un encadrement et d'un accompagnement rigoureux les menant à leur réussite scolaire.

Nous tenons à remercier les enseignants et les enseignantes, le personnel de soutien, le personnel du service de garde ainsi que le personnel professionnel pour l'élaboration du projet éducatif. Nous tenons également à souligner la collaboration des partenaires de la communauté éducative tels que les parents et les organismes communautaires ayant participé aux différentes consultations.

Nous tenons aussi à remercier tous les membres du conseil d'établissement pour leur contribution. Ils ont fait preuve d'un véritable souci dans la poursuite des objectifs de l'école et du bien-être de ses élèves, dans un bel esprit d'ouverture et de générosité.

La réussite de nos élèves, c'est l'affaire de tous!

Merci pour votre contribution!

Véronique Laliberté
Présidente du conseil d'établissement

Nancy Lamothe
Directrice



Table des matières

2. Mot de la direction et présidente CE
3. Mise en contexte
4. Modalités d'élaboration
5. Mission, vision et valeurs
6. Portrait de l'école
7. Lecture du milieu
8. Enjeux, orientation, objectifs, indicateurs et cible propres à l'établissement
9. Signature et résolution du conseil d'établissement
10. Annexe 1 : Encadrement légaux



Mise en contexte

Le projet éducatif est un outil stratégique permettant de définir et de faire connaître, à la communauté éducative d'un établissement d'enseignement, les orientations, les priorités d'action et les résultats attendus pour assurer la réussite scolaire et éducative de tous les élèves, jeunes et adultes.

Élaboré avec en toile de fond le plan d'engagement vers la réussite (PEVR) 2023-2027 du CSSD, le projet éducatif de l'école des Cépages est ancré dans la réalité qui lui est propre. Il reflète les caractéristiques et les besoins des élèves qui la fréquentent et répond aux attentes formulées par le milieu au regard de la réussite de tous les élèves. Résultant d'un consensus, il a été élaboré et mis en œuvre en collaboration avec la communauté éducative qui gravite autour des élèves : les parents ainsi que tous les membres du personnel de l'établissement et les représentants de la communauté et du Centre de services scolaire.

S'appuyant sur des piliers tels que la collaboration, la cohérence des interventions ainsi que le soutien à l'enseignant en salle de classe, l'école des Cépages mises sur les compétences de son personnel, les forces de ses réseaux et de ses partenaires ainsi que la recherche de l'amélioration continue pour la mise en œuvre et l'atteinte des objectifs du projet éducatif 2023-2027.

Modalités d'élaboration

Pendant l'année scolaire 2022-2023, l'ensemble de l'équipe-école des Cépages a participé à l'élaboration de la mission, de la vision, des valeurs, de l'analyse de l'environnement et de la détermination des enjeux, des orientations, des objectifs, des indicateurs et des cibles.

Aux fins de l'analyse de l'environnement interne et externe de l'établissement et de concert avec la direction d'établissement, le conseil d'établissement a été appelé à mener diverses consultations auprès de tous les acteurs intéressés par la réussite éducative des élèves. Ainsi, à partir des données recueillies, les facteurs jugés significatifs au regard des besoins, des attentes et des préoccupations majeures du milieu ont été exposés sous la forme de forces, faiblesses, menaces et opportunités. L'analyse de l'environnement qui a permis de reconnaître tant les forces que les zones de vulnérabilité a situé l'établissement par rapport aux orientations, aux objectifs et aux cibles établis par le ministre en vertu de l'article 459.2 de la LIP.

C'est ainsi que la détermination des enjeux, des orientations, des objectifs, des indicateurs et des cibles ont reposé sur l'analyse de ses environnements externe et interne. Servant à structurer les orientations, les enjeux ont été déterminés à partir de ceux du PEVR du Centre de services scolaire des Draveurs et du plan stratégique du ministère de l'Éducation. Affirmant les intentions qui permettront de réaliser la mission, les orientations, quant à elles, ont mené à la rédaction d'objectifs qui constituent des engagements prioritaires face à des vulnérabilités identifiées lors de l'analyse. Enfin, afin d'être en mesure d'évaluer le progrès accompli en vue de l'atteinte de l'objectif qui est représenté par une cible à atteindre (résultat visé), des indicateurs ont été identifiés.



Mission, visions, valeurs

La réussite pour tous!

Une mission claire et précise

Afin que ce projet éducatif soit pertinent et efficace, il doit reposer sur des assises solides que constituent la mission, son énoncé de vision et ses valeurs organisationnelles.

L'école a pour mission, d'instruire, de socialiser et de qualifier les élèves, tout en les rendant aptes à entreprendre et à réussir un parcours scolaire. À l'école des Cépages, nous voulons former des enfants entreprenants, impliqués, épanouis et capable de réfléchir tant sur le plan personnel que social.

Une vision commune

Cette mission se traduit par la vision de l'ensemble du personnel de l'école des Cépages. L'école tend, par sa façon de faire, à développer les compétences des élèves tout en les aidant à construire leur identité. Nous offrons un environnement éducatif des plus stimulants, favorisant le développement et la réussite de chacun de nos élèves. Notre travail collaboratif ainsi que la cohérence et la diversité de nos pratiques d'enseignement et d'intervention se reflètent à travers nos décisions et nos actions accompagnant chacun dans sa réussite et son développement.

Les choix reliés à notre projet éducatif ne sont pas l'effet du hasard. Ils s'inscrivent, au contraire, dans un système cohérent de pensée et de gestion, principalement conditionné par nos valeurs choisies et réfléchies.

Valeurs partagées

Bienveillance

Permet de faire preuve d'empathie et de gentillesse envers l'autre.

Communication

Permet d'établir des relations florissantes et de fournir à tous l'information nécessaire pour contribuer à la réussite scolaire.

Collaboration

Permet à tous d'unir leurs compétences, expertises, expériences et idées pour atteindre un objectif commun.

Respect

Facteur clé d'une bonne communication, de relations équilibrées et de la réussite professionnelle et personnelle.



Portrait de l'école

L'école des Cépages fait partie du Centre de services scolaire des Draveurs. Elle accueille une clientèle d'environ 465 élèves et compte près de 80 membres du personnel. Nous offrons des services d'enseignement préscolaire, primaire, deux classes spécialisées pour élèves ayant un trouble de l'attachement et deux classes spécialisées pour élèves ayant un trouble relevant de la psychopathologie.

Géographiquement, l'école des Cépages est située dans un secteur urbain surplombant les écoles du secteur du Moulin (Écoles de la Montée, Carle et des Apprentis-Sages). Le portrait socio-économique de l'école se caractérise depuis 2023 par un indice de milieu socio-économique (IMSE) de 4 et un indice du seuil de faible revenu (SFR) de 5. Nous comptons plus de 60 élèves dont la langue maternelle parlée à la maison est autre que le français. Ce chiffre augmente annuellement avec les nouvelles inscriptions.

Actuellement, parmi nos élèves, nous accueillons plus de 32 ethnies différentes. Nous comptons plus d'une trentaine d'élèves qui reçoivent un service en francisation.

Pour accompagner les élèves vers leur réussite scolaire, des enseignants, des enseignants spécialistes, des enseignants-orthopédagogues et des orthopédagogues s'assurent de travailler en collégialité pour arrimer leurs pratiques et offrir un enseignement de qualité. Le soutien particulier de certains élèves et le soutien en aide aux apprentissages sont assurés par l'équipe d'intervention composée de techniciens en éducation spécialisée et de préposés aux élèves handicapés. Par ailleurs, une enseignante mentore accompagne nos jeunes enseignants en insertion professionnelle, afin de les guider et de les soutenir pour s'intégrer dans le milieu tout en développant leur expertise professionnelle.

Le service de garde de l'école, accueille sur une base régulière, plus de 352 élèves pour lesquels sont planifiés et organisés des jeux et des activités dès 6h50 le matin, et ce, jusqu'à 17h30 le soir.

L'école des Cépages offre un éventail d'activités parascolaires telles que le cross-country, le ski alpin, la planche à neige, le basketball, un club d'échecs, etc.



Lecture du milieu

Après avoir analysé notre milieu, nous avons déterminé les objectifs en lien avec les enjeux et orientations qui découlent du plan stratégique du ministère de l'Éducation.

Le premier enjeu est la réussite des élèves. Suite à l'analyse des taux de réussite en lecture, nous avons constaté dans un premier temps qu'il y a un écart et une fluctuation marqués entre les taux de réussite à l'épreuve unique du ministère et les taux de réussite des résultats finaux de la compétence depuis 2018 en 4^e année et en 6^e année. Dans un deuxième temps, les taux de réussite aux examens du ministère sont inférieurs à la cible fixée par le Centre de services scolaire des Draveurs. Donc, nous avons choisi une orientation pour augmenter les taux de réussite en lecture afin d'atteindre la cible fixée, soit de 90%, prévu en 2027. Nous ciblons la lecture de 4^e année. Alors, pour atteindre cet objectif, nous allons nous appuyer sur les opportunités qui sont déjà présentes dans notre milieu telles que le travail collaboratif entre tous les intervenants, la planification à rebours, la régulation de celle-ci ainsi que les stratégies communes et évolutives en lecture.

Le deuxième enjeu choisi est en lien avec le climat de bienveillance, de bien-être physique et de sécurité des élèves. Cet enjeu est toujours une priorité du ministère. Suite à notre analyse, nous avons ciblé l'orientation suivante, soit développer un sentiment de bien-être et d'appartenance à l'école des Cépages. Celui-ci étant déjà un enjeu dans le projet éducatif précédent et le demeure toujours. L'engagement est l'un des gages de la réussite scolaire. Nous avons également constaté l'année avant la pandémie, que lorsque nous avions des activités diversifiées, le nombre d'élèves qui s'inscrivaient augmentait d'une activité à l'autre. Ainsi, les élèves créaient des liens sociaux et donc développaient un sentiment d'appartenance. C'est pour cette raison que notre objectif est d'augmenter le nombre d'activités tant à l'école qu'au parascolaire permettant de conserver et de développer davantage le sentiment d'appartenance des élèves.

Le troisième enjeu que nous avons choisi de travailler est l'implantation d'une culture du numérique. Il s'agit de l'une des priorités du plan stratégique du ministère de l'Éducation. Au sein de notre équipe, il y a plusieurs enseignants qui ont reçu des formations pour initier les élèves à la programmation et à la robotique. Également, nous avons l'opportunité dans notre école d'avoir une variété de matériel informatique et numérique afin de faciliter l'atteinte de notre objectif. L'ensemble de ces éléments nous amène à choisir cet enjeu pour que les élèves, plus particulièrement, du 3^e cycle puissent développer leur compétence en lien avec le volet pédagonomérique.

Enjeux, orientations, objectifs, indicateurs et cibles propres à l'établissement

Enjeu : La réussite de tous les élèves

Orientation : Augmenter les compétences en lecture

Objectif	Indicateur	Cibles
Augmenter le taux de réussite à l'épreuve unique de lecture, en langue d'enseignement, de la 4e année du primaire.	Taux de réussite à l'épreuve unique de lecture est de 72% en langue d'enseignement, de la 4e année du primaire.	Taux de réussite à l'épreuve unique de lecture à 80% d'ici 2027.

Enjeu : Le bien-être physique et psychologique des élèves

Orientation : Assurer aux élèves un milieu de vie sain

Objectif	Indicateur	Cibles
Diversifier les activités organisées pour l'ensemble de l'école.	Le nombre d'activités différentes organisées pour l'ensemble de l'école (3 activités différentes: artistiques, intellectuelles et sportives par année).	Cinq activités diversifiées pour l'ensemble de l'école d'ici 2027.

Enjeu : L'implantation d'une culture du numérique

Orientation : Favoriser le développement des compétences numériques des élèves

Objectif	Indicateur	Cibles
Augmenter le nombre d'initiatives numériques des élèves du 3 ^e cycle de l'école des Cépages.	Nombre d'initiatives numériques en salle de classe (Robotique, IPAD, Chromebook, etc).	Deux initiatives numériques par classe par année d'ici Juin 2027.



Signature et résolution du conseil d'établissement

CONSIDÉRANT que le projet éducatif d'un établissement d'enseignement doit remplir les conditions qui suivent (LIP, articles 37 et 97.1) :

- la description du contexte dans lequel l'établissement d'enseignement évolue et les principaux enjeux auxquels il doit faire face, notamment en matière de réussite éducative et, dans le cas d'un centre de formation professionnelle, d'adéquation entre la formation et les besoins régionaux ou nationaux de main-d'œuvre ;
- les orientations propres à l'établissement d'enseignement et les objectifs retenus pour améliorer la réussite éducative ;
- les cibles qui doivent être atteintes au terme de la période couverte par le projet éducatif;
- les indicateurs utilisés pour mesurer l'atteinte des objectifs et des cibles;
- la périodicité de l'évaluation du projet éducatif, déterminée en collaboration avec le centre de services scolaire;

CONSIDÉRANT que le projet éducatif doit respecter la liberté de conscience et de religion des élèves, des parents et des membres du personnel de l'école (LIP, article 37) ;

CONSIDÉRANT que le projet éducatif doit couvrir une période qui s'harmonise avec celle du plan d'engagement vers la réussite du centre de services scolaire et celle du plan stratégique du Ministère (LIP, articles 37.1, 97.2 et 209.1) ;

CONSIDÉRANT que le projet éducatif doit assurer une cohérence par rapport au plan d'engagement vers la réussite du centre de services scolaire (LIP, articles 37 et 97.1) ;

CONSIDÉRANT que le conseil d'établissement adopte le projet éducatif de l'école (ou du centre), voit à sa réalisation et procède à son évaluation selon la périodicité qui y est prévue (LIP, article 74) ;

CONSIDÉRANT que le conseil d'établissement, tout au long du processus d'élaboration du projet éducatif, a favorisé la participation des élèves, des parents, des enseignants, des autres membres du personnel de l'école et de représentants de la communauté et du centre de services scolaire (LIP, article 74) ;



Il est proposé par Aude Cloutier et appuyé par Véronique Laliberté que le projet éducatif 2023-2027 de l'école des Cépages soit adopté.

CÉ 2023-2024.25
Amendé CÉ 2024-2925.24

Annexe 1

Encadrements légaux

La Loi sur l'instruction publique (L.R.Q. c. 1-13.3) précise que le projet éducatif d'un établissement d'enseignement doit remplir les conditions qui suivent :

- Présenter les éléments suivants (LIP, articles 37 et 97.1) :
 - La description du contexte dans lequel l'établissement d'enseignement évolue et les principaux enjeux auxquels il doit faire face, notamment en matière de réussite éducative et, dans le cas d'un centre de formation professionnelle, d'adéquation entre la formation et les besoins régionaux ou nationaux de main-d'œuvre ;
 - Les orientations propres à l'établissement d'enseignement et les objectifs retenus pour améliorer la réussite éducative ;
 - Les cibles qui doivent être atteintes au terme de la période couverte par le projet éducatif;
 - Les indicateurs utilisés pour mesurer l'atteinte des objectifs et des cibles;
 - La périodicité de l'évaluation du projet éducatif, déterminée en collaboration avec le centre de services scolaire;
- Respecter la liberté de conscience et de religion des élèves, des parents et des membres du personnel de l'école (LIP, article 37)4;
- Couvrir une période qui s'harmonise avec celle du plan d'engagement vers la réussite du centre de services scolaire et celle du plan stratégique du Ministère (LIP, articles 37.1, 97.2 et 209.1);
- Respecter, le cas échéant, les modalités établies par le ministre en ce qui a trait à la coordination de l'ensemble de la démarche de planification stratégique entre les établissements d'enseignement, le centre de services scolaire et le Ministère (LIP, article 459.3);
- Assurer une cohérence par rapport au plan d'engagement vers la réussite du centre de services scolaire (LIP, articles 37 et 97.1).

